

Compte rendu de séance

Séance du 4 Janvier 2019

L' an 2019 et le 4 Janvier à 14 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de Mr POINCLOUX Daniel, Maire.

Présents : Mrs POINCLOUX Daniel, DA SILVA Norbert, VERNHES Dominique, CHANTEAU Jean-Claude, GOUEFFON Hubert
Mme : PILLOY Marie-Pierre,

Absents excusés : Mrs IMBAULT Thierry, MESLAND Olivier (Pouvoir à Mr POINCLOUX), MADRE Jean-Christophe, Mme CHATELAIN Laëtitia,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 6

Date de la convocation : 28/12/2018

Date d'affichage : 28/12/2018

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous- Préfecture de Pithiviers
le : 02/02/2018

et publication ou notification

du : 02/02/2018

A été nommé(e) secrétaire : Mr VERNHES Dominique

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable de Teillay-St-Benoist - D_2019_001

Monsieur le Maire informe le conseil que le compte rendu de la séance du 17 décembre dernier sera approuvé lors du prochain conseil municipal et informe qu'il était indispensable de faire une réunion rapidement car l'ouverture des plis concernant les travaux de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du réseau potable de Teillay ayant eu lieu le 21 décembre dernier et considérant le rapport d'analyse rendu par Mr BAUDET du Département du Loiret, il est indispensable d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre à l'entreprise retenue et souligne qu'une réunion sera ainsi programmée avant le 25 janvier pour demander une subvention au titre de la DETR. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, examine les points suivants.

I- DELIBERATION :

1- Délibération n° D 2019 001: Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable de Teillay-St-Benoist

Vu la délibération n°D_2018_039 approuvant le lancement de la consultation des entreprises pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable de Teillay-St-Benoist,

Vu l'avis d'appel d'offres adressé à la publication le 30 novembre 2018,
Considérant les conclusions de la commission d'appel d'offres réunie le 21 décembre 2018 pour l'ouverture des plis et le rapport d'analyse fourni par Mr BAUDET, chargé de mission ingénierie technique du Département du Loiret pour le marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable de Teillay-St-Benoist,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **DECIDE**

Article I : D'approuver l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre considéré à l'entreprise **BET LEGRAND - La Rouche - 45170 CHILLEURS-AUX-BOIS** pour la somme de 8 960.00€ HT soit 10 752.00€ TTC.

Article II : D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce marché.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
7	0	0

Séance levée à: 15:00

En mairie, le 17/01/2019

Le Maire

Daniel POINCLOUX

